EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 29

MARCHÉS PUBLICS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(Article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Réseau indépendant de Télécommunication

Il s'agit de lancer un marché de travaux pour l'extension du réseau de distribution fibre optique et mise en place de liaison de secours en prévision des travaux sur les quartiers Nord.

Le coût de l'opération est estimé à 50 000 € HT et les crédits sont inscrits sur les imputations suivantes :
A hauteur de 30 000 € TTC sur 00-23-0209-2315-8-648-770;
A hauteur de 100 000 € TTC sur 00-23-816-2315-8-20100020-770;

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics
Marché ordinaire de travaux attribué en lot unique.

2) Travaux de plantations et d'équipements aires de jeux, quartier Croix de Neyrat – maillage rue des Hauts de Chanturgue / rue de Neyrat – Voie nouvelle entre rue de Gomel et rue de Neyrat – mail piéton entre rue de Gomel et rue des Hauts de Chanturgue

Dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine pour le quartier de Croix Neyrat, il est prévu pour assurer un meilleur maillage viaire du quartier :

1. la création d'une voie nouvelle entre la rue de Gomel et la rue de Neyrat,
2. la création d'un mail piéton depuis la rue Gomel jusqu'au virage de la rue des Hauts de Chanturgue,
3. le prolongement de la rue de Neyrat devant le « Mille Club » en direction du parc de la Fraternité pour la relier à la rue des Hauts de Chanturgue.

Ces aménagements s'accompagnent de l'aménagement d'une placette en lieu et place de la cour basse du « Mille Club ».
Les espaces verts accompagnant ces projets de voirie sont à planter et équiper
L'objet est de conclure un marché de travaux d'espaces verts par plantations et équipements d'aires de jeux, faisant suite aux travaux d'aménagement de voirie, selon la procédure adaptée, avec des entreprises extérieures.
Ce marché intègrera des clauses d'insertion pour l'exécution des travaux ceci afin de respecter l'engagement demandé aux collectivités bénéficiant de financement ANRU.

Les travaux de plantations seront réalisés de novembre 2011 à avril 2012.

Le coût de l'opération est estimé à 350 000 € TTC et les crédits sont inscrits sur l'imputation suivante à hauteur de 180 000 € TTC sur 00-23-823-2312.1-2005024-472 / 2006004-472 et 2005024-472

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics
Marché ordinaire de travaux attribué en lot unique.

définition de la nature et de l'étendue du marché :

Plantations d'arbres d'alignement et d'ornement, d'arbustes et travaux d'engazonnement sur les espaces verts du maillage rue des Hauts de Chanturgue - rue de Neyrat, ainsi que la voie nouvelle entre rue de Gomel et rue de Neyrat, et d'un mail piéton entre rue de Gomel et rue des Hauts de Chanturgue.
Entretien des arbres et arbustes plantés pendant 2 années.
Aménagement de deux aires de jeux avec fourniture et installation de jeux d'enfants.

II – L'achat de fournitures

III – L'achat de services

1) Accord cadre de coordinations SPS de niveau 2

La coordination des missions de Sécurité et de Protection de la Santé (missions SPS) est rendue obligatoire dès lors qu'un chantier fait intervenir au moins deux entreprises par la loi du 31 décembre 1993.
Il s'agit donc de lancer une consultation pour assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs sur les chantiers de bâtiment et de VRD (voirie et réseaux divers) réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Clermont-Ferrand. Les missions SPS de niveau 2 concernent les chantiers monopolisant de 500 à 10 000 hommes/jour.
Le démarrage des prestations est prévu pour le 1/09/11 et la fin prévisionnelle : à la réception des travaux faisant l'objet du dernier marché subséquent.

Le montant estimé pour cette opération est 120 000 €HT /an. Les crédits nécessaires étant inscrits au sein des différents services gérant des chantiers de travaux, les imputations sont multiples.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de service passé en procédure d'accord cadre, attribué à plusieurs opérateurs économiques en application de l'article 76 du Code des Marchés Publics en 2 lots séparés, avec une quantité mini et maxi définies par lot, pour une durée de un an, renouvelable 2 fois.

Objet et étendue du lot 1 :
Nature des prestations :
Opérations de bâtiment
quantité mini : 2 U
quantité maxi : 8U

Objet et étendue du lot 2 :
Nature des prestations :
Opérations de VRD
quantité mini : 8U
quantité maxi[3] : 30U

Caractéristique des marchés subséquents

pour les 2 lots, remise en concurrence organisée à chaque survenance du besoin

Forme des marchés subséquents :
Les marchés subséquents auront la forme d'un marché ordinaire. Les montants et quantités consommés feront l'objet d'une estimation.

2) Marché à bons de commande de coordinations SPS de niveau 3

La coordination des missions de Sécurité et de Protection de la Santé (missions SPS) est rendue obligatoire dès lors qu'un chantier fait intervenir au moins deux entreprises par la loi du 31 décembre 1993.
Il s'agit donc de lancer une consultation pour assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs sur les chantiers de bâtiment et de VRD (voirie et réseaux divers) réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Clermont-Ferrand. Les missions SPS de niveau 3 concernent les chantiers monopolisant moins de 500 hommes/jour.
Le démarrage des prestations est prévu pour le 1/09/11 et la fin prévisionnelle : à la réception des travaux faisant l'objet du dernier bon de commande.

Le montant estimé pour cette opération est 100 000 €HT /an. Les crédits nécessaires étant inscrits au sein des différents services gérant des chantiers de travaux, les imputations sont multiples.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de service passé en marché à bons de commande, attribué en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics en 2 lots séparés, avec un montant mini et maxi définis par lot, pour une durée de un an, renouvelable 2 fois.

Objet et étendue du lot 1 :
Nature des prestations :
Opérations de VRD
valeur mini : 15 000€
valeur maxi : 60 000€

Objet et étendue du lot 2 :
Nature des prestations :
Opérations de bâtiment
valeur mini : 10 000€
valeur maxi : 40 000€

3) Consultation pour désigner un assistant à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux de terrassement, fouilles archéologiques et construction de la Scène Nationale

Le projet de construction d'un lieu identitaire de la Scène Nationale, sous maîtrise d'ouvrage de notre collectivité, est dans sa phase d'étude de programmation et de préparation des opérations de fouilles archéologiques.
L'objectif de cette consultation est de s'adjoindre les compétences d'un assistant à Maitrise d'Ouvrage pour le bâtiment qui serait chargé de la coordination générale du projet, afin de traiter de manière satisfaisante cette importante opération complexe.
Le début d'exécution de la tranche ferme est prévu pour octobre 2011, la première tranche conditionnelle se déroulant d'octobre 2011 à fin mars 2014. Les deux dernières tranches conditionnelles seront programmées

ultérieurement en fonction du calendrier de l'opération.
Le coût global de cette opération est estimé à 700 000 €HT dont les crédits sont inscrits partiellement sur l'imputation 20-313-2031-2006013-731.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de service passé en marché fractionné en application de l'article 72 du Code des Marchés Publics avec une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Définition de chaque tranche

Tranche ferme :
Suivi des travaux de terrassement, de confortement des fouilles archéologiques et des études de programmation ;

Tranche conditionnelle n°1 :
Organisation du concours de maîtrise d'œuvre et suivi des études jusqu'à la consultation des entreprises ;

Tranche conditionnelles n°2 :
Suivi des travaux jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement ;

Tranche conditionnelle n°3 :
Suivi des travaux de l'auditorium jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

4) Consultation pour désigner un assistant à Maîtrise d'ouvrage scénographique dans le cadre de la construction de la Scène Nationale

Le projet de construction d'un lieu identitaire de la Scène Nationale, sous maîtrise d'ouvrage de notre collectivité, est dans sa phase d'étude de programmation et de préparation des opérations de fouilles archéologiques.
L'objectif de cette consultation est de s'adjoindre les compétences d'un assistant à Maitrise d'Ouvrage qui serait chargé spécifiquement des aspects scénographiques du projet, y compris pour le suivi des phases réalisation et réception des équipements, dont la qualité est essentielle à la réussite d'un tel équipement.
Le début d'exécution de la tranche ferme est prévu pour octobre 2011. Les trois tranches conditionnelles seront programmées ultérieurement en fonction du calendrier de l'opération.
Le coût global de cette opération est estimé à 200 000 €HT dont les crédits sont inscrits sur l'imputation 20-313-2031-2006013-731.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché de service passé en marché fractionné en application de l'article 72 du Code des Marchés Publics avec une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Définition de chaque tranche

Tranche ferme :
Suivi des études de programmation ;

Tranche conditionnelle n°1 :
suivi des études de maîtrise d'œuvre jusqu'à la consultation des entreprises ;

Tranche conditionnelles n°2 :

Suivi des travaux jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement ;

Tranche conditionnelle n°3 :
Suivi des travaux de l'auditorium jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

5) Consultation pour désigner un Maître d'oeuvre pour les travaux de mise en sécurité du groupe scolaire Pierre et Marie Curie

Un diagnostic de la mise en sécurité ERP ayant été établi par un bureau d'études, il convient au regard du plan de charge de la maîtrise d'oeuvre interne de transférer la mission de Maîtrise d'œuvre en externe, en mission globale selon les termes de la Loi MOP.
Le début de la mission est prévu pour octobre 2011.
Le coût global de cette opération est estimé à 30 000 €HT dont les crédits seront consommés à partir des 12 800 € TTC inscrits sur l'imputation 23-213-2313-2144-742.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics
Marché ordinaire de service attribué en lot unique.

6) Consultation pour désigner un Maître d'oeuvre pour les travaux de mise en sécurité de la Maison de la Culture

Pour obtenir un avis favorable de la Commission de sécurité, il convient au regard du plan de charge de la maîtrise d'oeuvre interne de transférer la mission de Maîtrise d'œuvre en externe, en mission globale selon les termes de la Loi MOP.
Le début de la mission est prévu pour octobre 2011.
Le coût global de cette opération est estimé à 30 000 €HT dont les crédits seront consommés à partir des 12 800 € TTC inscrits sur l'imputation 20-313-2031-2005016-731.

Procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés publics
Marché ordinaire de service attribué en lot unique.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES PUBLICS–
ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES –
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

I - Réalisation de travaux
II – Achat de services
III - Achat de fournitures

I - Réalisation de travaux

1) Remplacement et création d'ascenseurs dans divers bâtiments communaux de la Ville de Clermont Ferrand

Marché à procédure adaptée
Remplacement et création d'ascenseurs sur trois sites de la Ville de Clermont Ferrand :
Lot 1 : remplacement d'un ascenseur – Direction de l'eau et de l'assainissement
Lot 2 : remplacement d'un ascenseur – Maison de la culture
Lot 3 : création d'un ascenseur – Groupe Scolaire Jean Jaurès

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur, a retenu l'entreprise suivante :
Lot 1 : remplacement d'un ascenseur – Direction de l'eau et de l'assainissement
Marché n°11-150PA
SARL AUVERGNE ASCENSEURS
ZI de Bombes
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE
pour un montant de 19 740,00 € HT.

Lot 2 : remplacement d'un ascenseur – Maison de la culture
Marché n°11-151PA
SARL AUVERGNE ASCENSEURS
ZI de Bombes
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE
pour un montant de 31 166,66 € HT.

Lot 3 : création d'un ascenseur – Groupe scolaire Jean Jaurès
Marché n°11-152PA
SARL AUVERGNE ASCENSEURS
ZI de Bombes
43700 SAINT GERMAIN LAPRADE
pour un montant de 21 590,00 € HT.

2) Maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement et de terrassement en vue des fouilles archéologiques

Marché à procédure adaptée
Titulaire du marché :
N° 11-212PA
BET SECHAUD BOSSUYT
14, rue Pierre Boulanger
Le Brézet
63 100 CLERMONT-FERRAND Cedex

pour un montant de
tranche ferme : 40 925 € H.T
Tranche conditionnelle 1 : 4 262,50 € HT
Tranche conditionnelle 2 : 2 037 € HT

3) Réhabilitation de l'Opéra de Clermont-Ferrand Lot 4 : réseaux scénographiques

Appel d'offres ouvert

Titulaire du marché :
N° 11-213
MANGANELLI
1, rue Louis Blériot, BP 59
63 015 CLERMONT FERRAND CEDEX
Estimation du Maître d'œuvre : 1 187 906 € HT
pour un montant de 1 093 587 € H.T tranche ferme + tranche conditionnelle 1 + tranche conditionnelle 2.

II – Achat de services

1) Location, entretien vêtements professionnels et linges de cuisine pour les RS et les UPC

Marché à bon de commande avec montant minimum et maximum passé pour une durée de 3 ans ferme.
Montant minimum pour 3 ans : 300 000€ HT
Montant maximum pour 3 ans : 900 000€ HT
Appel d'offre européen ouvert.

La CAO, lors de sa séance du lundi 30 mai 2011, a décidé de retenir l'offre suivante :
Marché n°11180
Entreprise ELIS AUVERGNE, 1 avenue du Roussillon, 63170 AUBIERE, pour un montant estimatif de 93 055,52 € HT

2) Travaux de sérigraphie

Appel d'offres ouvert – Marchés à bons de commande
Durée : Un an renouvelable 3 fois
La Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance du 30 Mai 2011 a attribué le marché suivant :

Marché n° 11181
Titulaire : SERIGRAPHIE MODERNE, 121 route de Laghet, 06340 LA TRINITE pour un montant minimum annuel de 20 000€ HT et un montant maximum annuel de 70 000 € HT.

III - Achat de fournitures

1) <u>Fourniture, montage et équipement intérieur d'un bâtiment modulaire pour les locaux provisoires d'accueil du public</u>

Appel d'offres ouvert
Titulaire du marché :
N°11- 200
OCEBLOC
19, rue Saint Exupéry
63 000 COURNON d'AUVERGNE
pour un montant de 317 035 € H.T (offre de base), avec l'option 2 d'un montant de 2 842 € H.T

2) <u>Fourniture et réparation du matériel de télégestion lot n°2 Matériel Lacroix-Sofrel</u>

Marché à procédure adaptée
Il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum et maximum d'une durée de quatre ans fermes.
montant minimum : 1 500,00 euros H.T.
montant maximum : 6 000,00 euros H.T.

Ce lot concerne la fourniture simple et la réparation du matériel LACROIX-SOFREL installé sur 8 sites.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur a retenu le 27 mai 2011 l'entreprise suivante :
Marché n°11-195PA
LACROIX SOFREL
2 rue du Plessis
35770 VERN SUR SEICHE
avec un montant de simulation de 3 530,50 € HT.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04/07/2011

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT